

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, directeur général greffier-trésorier de la Municipalité de L'Islet, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 17 décembre 2025 à compter de 19 h 30 en vidéoconférence via la plateforme TEAMS (lien disponible sur notre site Internet) ainsi qu'en présentiel à la salle du conseil municipal sise au 284, boulevard Nilus-Leclerc. L'enregistrement de ladite séance sera également diffusé sur le web dans les jours qui suivent.

Les délibérations du conseil, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget, le plan triennal d'immobilisations et le projet de règlement de taxation. Les citoyens pourront poser leurs questions lors de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue à l'assemblée
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour – 17 décembre 2025
4. Adoption du budget 2026
5. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
6. Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 335-2026 de taxation 2026
7. Dépôt du projet de règlement 335-2026 de taxation 2026
8. Période de questions / réponses
9. Levée de l'assemblée

DONNÉ À L'ISLET, ce 3 décembre 2025.



Michel Pelletier
Directeur général greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Michel Pelletier, directeur général greffier-trésorier de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis conformément à la loi ce 3 décembre 2025.

En foi de quoi, je délivre ce certificat.



Michel Pelletier
Directeur général greffier-trésorier